

PROJET PEDAGOGIQUE

&

POF

2020-2021

*Projet d'organisation et de fonctionnement.*



Groupe scolaire

« Joseph Morand »

&

« Jean Savidan »

# SOMMAIRE

1. **PEdT**
2. Animateurs périscolaire
- Organisation en « élémentaire »**
3. Les locaux
4. Accueil du matin
5. La navette
6. Pause méridienne
7. Les ateliers du midi
8. Accueil du soir
9. Travail du soir Autonome
- Organisation en « maternelle »**
11. Les locaux
12. Accueil du matin
13. Pause méridienne
14. Ateliers du midi
15. Temps de sieste
16. Accueil du soir
17. Accueil des enfants en situation de handicap
18. Sécurité
19. Le numérique
20. Projets
- Annexes.**
- Temps de transitions « Jean Savidan »
- Fiche Navette
- Répartition des classes « Joseph Morand »





## **Rappel des principaux objectifs du PEdT :**

Favoriser la continuité éducative entre les différents temps de vie et les tranches d'âge (Soutenir l'accompagnement de l'enfant tout au long de son parcours)

Favoriser le respect des rythmes et capacités de chacun tout au long de la journée, de la semaine, de l'année...

Participer à la construction de la pensée citoyenne de l'enfant et de l'adolescent par la mise en œuvre d'ateliers d'expression sur des sujets donnés.

Accompagner toutes les formes de l'autonomie de l'enfant, et notamment l'apprentissage des modes de communications et des usages numériques.

## **OBJECTIFS EDUCATIFS :**

- 1 Participer à la réduction des inégalités, sociales, culturelles, scolaires, de genre...
- 2 Favoriser la pratique Culturelle de tous les enfants (Sportive, artistique, scientifique Etc...)
- 3 Soutenir la prise en compte de la parole des enfants dans la prise de décision qui les concernent dans une démarche développant l'esprit critique et l'exercice de la citoyenneté
- 4 Favoriser le respect des besoins de chaque enfant (rythme, personnalité, spécificité etc...)
- 5 Contribuer au soutien des parents dans leur rôle éducatif

# ANIMATEURS PERISCOLAIRES



## « MISSIONS »

- Accueillir et animer, en toute sécurité, les enfants dans le cadre des accueils de loisirs.
- Accueillir les familles en facilitant la transition entre milieu familial et milieu scolaire.

## « FONCTIONS »

- Garant de la sécurité affective, physique et moral des enfants.
- Responsable du groupe d'enfants, il est le meneur de projets d'animation répondant aux objectifs du projet pédagogique.
- Membre de l'équipe d'animation, il s'intègre, participe et enrichit la vie de l'équipe d'animation à laquelle il appartient.
- Accompagnateur de projet, il permet l'expression, la réalisation et l'évaluation des projets des enfants.

## « RÔLES »

- Médiation au sein du groupe, gestion de conflits, garant des règles de vie.
- Écoute des enfants et « facilitateur » des échanges et partages.
- Proposition et adaptation des animations en lien avec le projet pédagogique.
- Aménagement des espaces en fonction des animations
- Joue avec, donne à jouer et laisse jouer en répondant aux demandes des enfants.
- participation « active » en réunion.
- partage des informations en sa possession avec toute l'équipe (enfants, fonctionnement...).
- Entretenir des relations courtoises avec ses collègues, partenaires et usagers.
- Faire participer les enfants au « non-gaspillage » du matériel pédagogique.
- participation aux commandes de matériel.
- participation au rangement et nettoyage quotidien des locaux utilisés.
- gère le temps lors des animations.
- participe à l'évaluation des projets d'animations réalisées.
- Participe aux réunions pédagogiques annuelles.

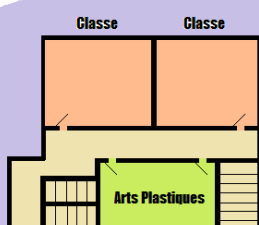
## « LES LOCAUX »

### Locaux périscolaires disponibles :

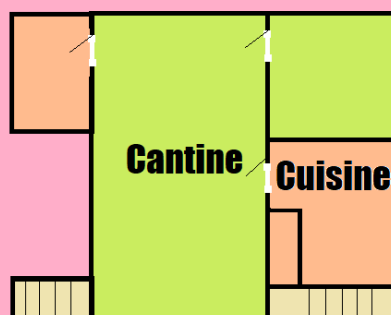
- L'espace périscolaire (2 salles)
- bibliothèque BCD
- préau
- Cour

## « PLANS »

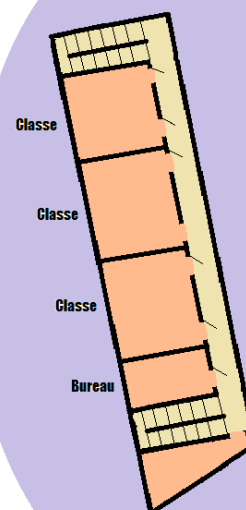
### 1<sup>er</sup> étage



### Sous Sol



### 1<sup>er</sup> étage



## ACCUEIL DU MATIN



7H20  
8H40

1  
ANIMATEUR

### Objectifs :

- Permettre aux enfants d'être accueilli dans un cadre calme leur permettant de démarrer leur journée en douceur.

### Rôle de l'animateur :

- Accueillir les enfants et leurs familles.
- Prendre les infos importantes et les transmettre aux enseignants et au Coordonnateur.
- Pointer sur tablettes.

### Posture de l'animateur:

- Est à l'écoute des enfants.
- favorise une ambiance reposante.

## DEROULEMENT

7H20

Ouvrir l'accueil et préparer l'espace pour accueillir les enfants.

7H30

- Accueillir les enfants dans l'espace périscolaire.
- pointer les enfants.

8H20

- permettre aux enfants de jouer ou lire calmement et les faire participer aux rangement.

8H20

Les enfants sont pris en charge par les enseignants.  
Transmettre les infos aux enseignants et laisser un message au coordonnateur si besoin.

8H20  
8H40

Le responsable périscolaire synchronise le pointage des enfants  
Il range l'espace et fait le ménage nécessaire.

## INFORMATIONS

- Les enfants peuvent apporter leur petit déjeuner pour le manger lors de l'accueil du matin.
- Les enfants qui le souhaitent peuvent profiter de s'allonger s'ils en ont besoin.

# NAVETTE

**1 ANIMATEUR  
1 ATSEM**



## MATIN



Les enfants seront accompagnés par un animateur et une ATSEM dans la navette.

1 animateur au départ de Buhulien

1 ATSEM au départ de Ti Koad

Et inversement le soir.

## SOIR



- Les enfants seront accueillis à l'école J. Savidan par les ATSEM de l'accueil du matin.
- L'ATSEM et l'animateur de la navette accompagnent les enfants jusqu'à l'école J. Morand

## PAUSE MERIDIENNE



11H50  
14H15

11 ANIMATEURS  
dont 1 ATSEM

### Objectifs :

- Permettre aux enfants d'avoir un moment de ressource dans la journée (repas convivial, repos, et ateliers autonomes ou encadrés...)

### Rôle de l'animateur :

- se charge du bon fonctionnement des services et des ateliers.
- veille au respect des règles de vie.
- soigne les petites blessures.
- accueille les enfants qui mangent chez eux.
- pointe sur la tablette les effectifs.

### Posture de l'animateur:

- Est à l'écoute des enfants
- Permet aux enfants de manger dans le calme.
- Reste vigilant à la sécurité des enfants
- Permet aux enfants de se reposer.
- Joue avec les enfants.
- Anime des ateliers.

## DEROULEMENT

11H50  
12H00

Briefing et transmissions d'infos.  
Préparation des salles et du matériel pédagogique  
Les animateurs récupèrent leurs « pointages classes »

12H  
13H50

### Temps libre

- Les enfants ont la possibilité de :
  - jouer dans la cour
- Lire et se reposer dans la salle «zen »
- participer aux activités « libres » (activités manuelles, échecs, jardin...)
- Participer aux ateliers proposés par les animateurs.

### Restaurant scolaire

- Les enfants passent aux toilettes et les animateurs leur expliquent l'intérêt du lavage des mains.
- Les animateurs s'installent à table avec les enfants.
- Le service se fait aux plats.
- Les enfants participent à l'organisation Du temps de repas.

13H50  
14H15

Transmettre les infos importantes aux enseignants (enfants blessés, conflits...)  
Rangement des pièces utilisées le midi (animateurs référents).  
Rentrer le pointage dans la tablette.  
Debriefing avec toute l'équipe.



# LES ATELIERS DU MIDI

Chaque midi les animateurs proposent aux enfants différents ateliers :

- Jeux de cartes (différentes découvertes de jeux de cartes)
- Tableaux de fils
- Initiation sportives (basket, sports d'opposition, Danse...)
- Jeux de cour (corde à sauter géante, jeux de ballons ..)
- Petits ateliers manuels (attrapes rêves..)
- Jonglerie
- jeux d'échecs
- Eveil du goût
- ...

Dans le cadre de l'école « numérique » certains ateliers sont proposés :

- réalisation de mini film sur les règles de vie
- réalisation d'un mini film sur le « non au harcèlement »
- Oo'robot (robots guidés par des commandes programmées par les enfants)
- photo langage sur l'utilisation des écrans (TV, ordinateurs, téléphones, tablettes...)
- Ateliers de prévention sur les réseaux sociaux (CM2)
- Scratch : outils de programmation
- Démontage et décomposition d'une unité centrale d'un PC pour comprendre le fonctionnement.
- ...

Ateliers autonomes :

- Tous les midi, les enfants peuvent participer à des ateliers autonomes sans règles imposées par un animateur (dans un espace dédié ou dans la cour)

Projets :

- Les enfants peuvent participer à des projets :
- Marmouzeries :
  - exposition de dessins
  - Prix de lecture
  - Création de contes
  - création de jeux.

La grande lessive : - Réalisation de dessins qui seront suspendus à des fils.

Environnement :

- Les enfants réaliseront avec les animateurs un jardin et apprendront à l'entretenir au fil des saisons. (jardin des 5 sens – projet commun avec les enseignants)

# ACCUEIL DU SOIR



16H20  
18H45

5  
ANIMATEURS

## Objectifs :

- Offrir aux enfants une « pause » après l'école.
- Permettre aux enfants d'avoir un espace de travail personnel autonome.

## Rôle de l'animateur :

- Donner un goûter aux enfants.
- permet aux enfants d'aller faire leurs devoirs en autonomie.
- Jouer avec les enfants.
- faire les tâches quotidiennes (Plonge, balayage, pointage...)

## Posture de l'animateur:

- Est à l'écoute des enfants
- Reste vigilant à la sécurité des enfants
- l'animateur accueille les familles et transmet les infos importantes ( blessures, incident...)

# DEROULEMENT

16H20

- L'animateur responsable périscolaire prépare le goûter et la salle d'accueil.

16H30  
16H50

- Les enfants vont directement dans l'espace périscolaire.
- Ils lavent leurs mains et passent aux toilettes.
- Ils s'installent à table.
- Prennent leur goûter.
- Participent au débarrassage, lavage de la vaisselle, nettoyage des tables, compost...
- les animateurs pointent la présence des enfants.

16H50  
18H30

- Après leur goûter :
- Selon la météo, ils vont jouer dehors.
- les enfants peuvent aller faire leurs devoirs en autonomie.
- une aide au travail du soir est mise en place. (voir fiche)
- les animateurs accompagnent les enfants qui le souhaitent à jouer, créer, dessiner...
- Les enfants participent au rangement des jeux et de l'espace.

18H30

18H45

- Le responsable du périscolaire range et fait le ménage.
- Il s'assure de la validation tablette des pointages.
- Il ferme l'école en mettant l'alarme et vérifiant la fermeture des fenêtres et portes.

## TRAVAIL DU SOIR AUTONOME



A partir de 17H30.

Dans la petite salle périscolaire...

Les enfants peuvent faire leurs devoirs en autonomie dans un espace dédié.

## PEDIBUS POUR SAINT-ELIVET

- Tous les mardi et jeudi
- A 16h30
- Les enfants inscrits au CLAS de St Elivet sont pris en charge à la sortie de l'école par un animateur de st Elivet.

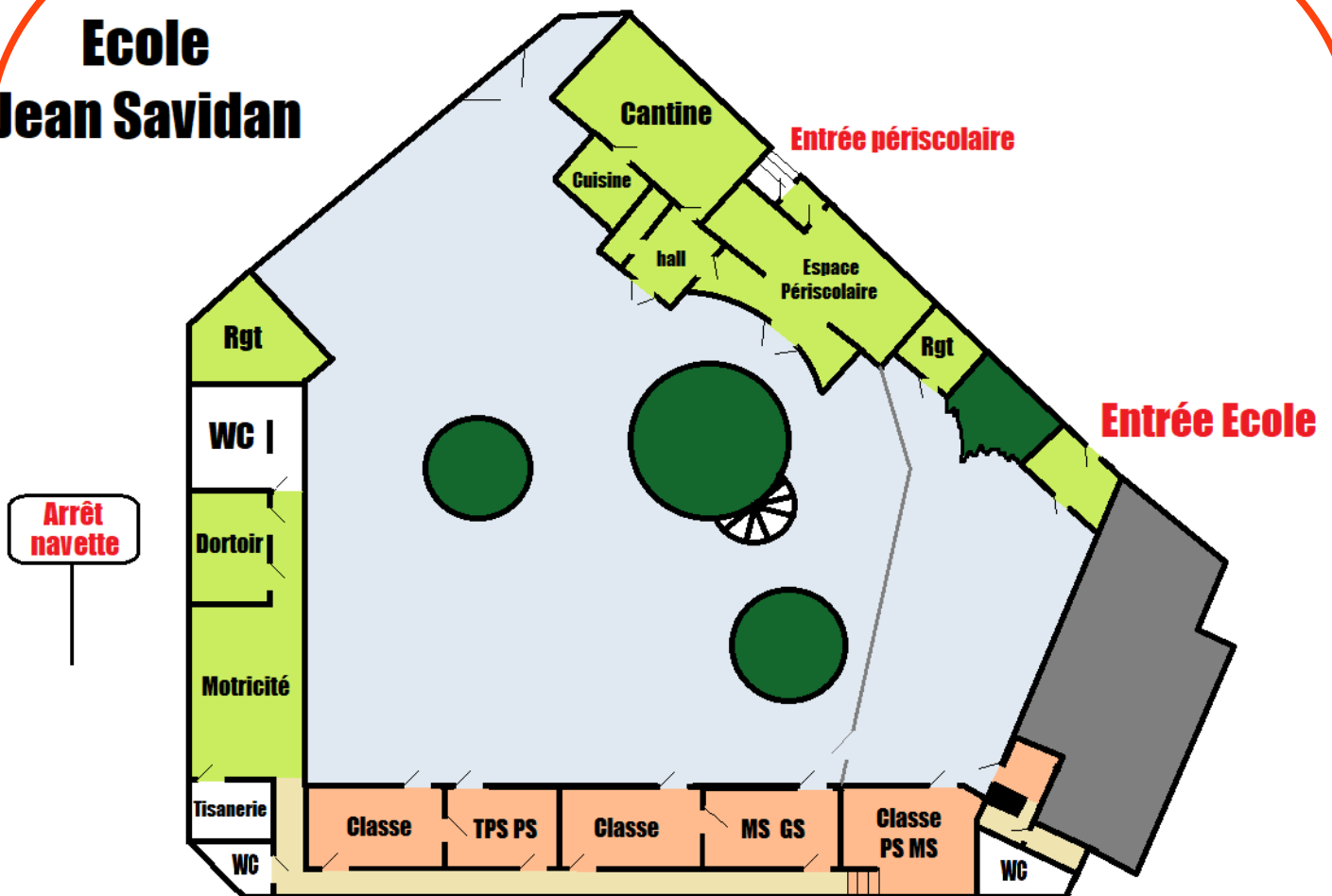
## « LES LOCAUX »

### Locaux périscolaires disponibles :

- L'espace périscolaire
- salle de motricité
- salle de classe TPS PS
- salle de classe MS GS
- Cour

## « PLANS »

### Ecole Jean Savidan



## ACCUEIL DU MATIN



7H20  
8H40

2  
ATSEM

### Objectifs :

- Permettre aux enfants d'être accueilli dans un cadre calme leur permettant de démarrer leur journée en douceur.

### Rôle de l'animateur :

- Accueillir les enfants et leurs familles.
- Prendre les infos importantes et les transmettre aux enseignants et au Coordonnateur.
- Pointer sur tablettes.

### Posture de l'animateur:

- Est à l'écoute des enfants.
- favorise une ambiance reposante.

## DEROULEMENT

7H20

Ouvrir l'accueil et préparer l'espace pour accueillir les enfants.

7H30

- Accueillir les enfants et les familles dans l'espace périscolaire.
- pointer les enfants.

8H20

- permettre aux enfants de jouer ou lire calmement et les faire participer aux rangement.

8H20

Les enfants sont pris en charge par les enseignants.  
Transmettre les infos aux enseignants et laisser un message au coordonnateur si besoin.

8H20  
8H40

Le responsable périscolaire synchronise le pointage des enfants  
Il range l'espace et fait le ménage nécessaire.

## INFORMATIONS

- Les enfants peuvent apporter leur petit déjeuner pour le manger lors de l'accueil du matin.
- Les enfants qui le souhaitent peuvent profiter de s'allonger s'ils en ont besoin.

## PAUSE MERIDIENNE



11H50  
14H15

5 ANIMATEURS  
Dont 3 ATSEM

### Objectifs :

- Permettre aux enfants d'avoir un moment de ressource dans la journée (repas convivial, repos, et ateliers autonomes ou encadrés...)

### Rôle de l'animateur :

- se charge du bon fonctionnement des services et des ateliers.
- veille au respect des règles de vie.
- soigne les petites blessures.
- accueille les enfants qui mangent chez eux.
- pointe sur la tablette les effectifs.

### Posture de l'animateur:

- Est à l'écoute des enfants
- Permet aux enfants de manger dans le calme.
- Reste vigilant à la sécurité des enfants
- Permet aux enfants de se reposer.
- Joue avec les enfants.

## DEROULEMENT

11H50  
12H00

Briefing et transmissions d'infos.  
Les animateurs récupèrent leurs « pointages classes »

12H  
13H50

### Temps libre

- Les enfants ont la possibilité de :
  - jouer dans la cour
  - se reposer
- participer aux activités « libres » (activités manuelles, échecs, jardin...)

### Restaurant scolaire

- Les enfants passent aux toilettes et les animateurs leur explique l'intérêt du lavage des mains.
- Les animateurs s'installent à table avec les enfants.
- Le service se fait aux plats.
- Les enfants participent à l'organisation du temps du repas.

13H50  
14H00

Transmettre les infos importantes aux enseignants (enfants blessés, conflits...)  
Rangement des pièces utilisées le midi.  
Rentrer le pointage dans la tablette.

13H50  
14H00

Retour à l'école Joseph Morand  
Débriefing avec toute l'équipe.

## TEMPS DE SIESTE

**GRANDS  
DORMEURS**

**2 ATSEM**

**DORTOIR**



1 ATSEM accompagne les TPS PS dans le dortoir.

## TEMPS DE REPOS

**MOYENS  
DORMEURS**

**2 ATSEM**

**SALLE DE MOTRICITE  
CLASSE DE Françoise**

Prennent en charge les moyens dormeurs et seront répartis dans 2 espaces  
- classe de Françoise  
- Salle de motricité

## TEMPS CALME

**PETITS  
DORMEURS**

**2 animateurs**

**Périscolaire**

Prennent en charge les petits dormeurs et animent le temps calme dans l'espace périscolaire  
À partir de 13h35

**GS - MORAND**

**1 ATSEM + 1 anim**

**Périscolaire**

Prennent en charge tous les « GS » de Morand et animent un temps calme dans la Salle dédiée.

## Comment repérer les grands, moyens et petits dormeurs

**Généralement :** la chrono-physiologie des enfants (besoins selon chacun...)

**Ponctuellement :** Etat de fatigue, retour de maladie, contexte particulier...

## ACCUEIL DU SOIR



**16H20**  
**18H45**

**3**  
**ANIMATEURS**

### Objectifs :

Offrir aux enfants une « pause » après l'école.

### Rôle de l'animateur :

- Donner un goûter aux enfants.
- Jouer avec les enfants.
- faire les tâches quotidiennes (Plonge, balayage, pointage...)

### Posture de l'animateur:

- Est à l'écoute des enfants
- Reste vigilant à la sécurité des enfants
- l'animateur accueille les familles et transmet les infos importantes ( blessures, incident...)

## DEROULEMENT

**16H20**

- L'animateur responsable périscolaire prépare le goûter et la salle d'accueil.

**16H30**  
**16H50**

- Les enfants sont accompagnés par les ATSEM dans l'espace périscolaire.
- Ils lavent leurs mains et passent aux toilettes.
- Ils s'installent à table.
- Prennent leur goûter.
- les animateurs pointent la présence des enfants.

**16H50**  
**18H30**

- Après leur goûter :
- Selon la météo, ils vont jouer dehors.
- les animateurs accompagnent les enfants qui le souhaitent à jouer, créer, dessiner...
- Les enfants participent au rangement des jeux et de l'espace.

**18H30**

**18H45**

- Le responsable du périscolaire range et fait le ménage.
- Il s'assure de la validation tablette des pointages.
- Il ferme l'école en mettant l'alarme et vérifiant la fermeture des fenêtres et portes.



# ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Est constitutif d'un handicap selon la loi "toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement, par une personne, en raison d'une altération substantielle durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un poly-handicap ou d'un trouble de santé invalidant".

## RAPPEL REGLEMENTAIRE

Les droits de la personne handicapée ont été inscrits dans la législation française et notamment la loi 75-534 du 30 juin 1975 dite loi d'orientation en faveur des personnes handicapées.

Quelques années plus tard, la convention internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989, précise dans son article 31 que « les enfants doivent pouvoir bénéficier de loisirs et d'activités récréatives, artistiques et culturelles dans des conditions d'égalité ».

Les principes destinés à garantir l'exercice d'un droit d'accès aux enfants handicapés, aux services ouverts à l'ensemble de la population n'imposent pas à ce jour d'obligation d'accueil aux organismes gestionnaires.

Toutefois, trois principes opposables doivent être pris en compte par l'organisateur qui reçoit une demande d'accueil d'un enfant en situation de handicap :

le principe de non discrimination en raison d'un handicap (article 225-1 et 225-2 du code pénal)

le principe de traitement devant le service public

l'obligation d'accessibilité des lieux recevant du public posée par la loi du 11/2/2005 précisée par le décret 2006-555 du 17/5/2006.

## L'ENFANT EN SITUATION DE HANDICAP

L'enfant en situation de handicap peut ressentir de la frustration. Il peut montrer des signes d'inquiétude, de passivité et avoir des besoins affectifs importants. Du côté des parents, la culpabilité, la surprotection et parfois le rejet sont des réactions attendues. Les parents se sentent responsables du handicap de leur enfant, ils se montrent inquiets pour son avenir.

L'inclusion signifie que l'individu n'est pas en marge mais qu'il appartient au groupe social. Il revient donc au groupe de compenser ce qui le rend vulnérable en adaptant l'environnement ou l'activité.



### Les handicaps sensoriels

S'agissant du handicap sensoriel, il peut prendre deux formes différentes : déficience visuelle (cécité) et déficience auditive (surdit ).

#### le handicap visuel

Les personnes aveugles vont appr hender le monde par le toucher, l'ou ie, l'odorat.

#### le handicap auditif

Il se caract rise par une diminution, voire une suppression de la capacit  d'entendre des sons.

### Les handicaps intellectuels

Le handicap intellectuel se manifeste par des difficult s plus ou moins importantes d'ordre cognitif (r flexion, communication, compr hension, m morisation, analyse....). Des activit s comme la lecture, l' criture, de nombreux apprentissages sont rendues difficiles.

### Les handicaps moteurs

Par handicap moteur, il est entendu celui qui correspond   une atteinte de l'appareil locomoteur. Il comprend notamment l'h mipl gie, la parapl gie, la t trapl gie ...

C'est en jouant et en pratiquant ensemble des activit s culturelles ou sportives que les enfants apprendront la tol rance, le respect de leurs diff rences et la solidarit  dont la soci t  a besoin.

Plan  
Particulier de  
Mise en  
Sûreté



## Risque Incendie



## Risques Majeurs



## Risque « Attentat-Intrusion »

Afin d'avoir les meilleurs réflexes et mettre en sécurité les enfants et les adultes de l'école, un document PPMS est établi.

Ce document définit les conditions d'évacuation ou de confinement des enfants et des adultes de manière précise et en distribuant les rôles aux différents adultes.

Pour mieux appréhender en cas de nécessité, des exercices sont menés dans l'année avec les enfants.

Le document PPMS doit rester dans l'établissement afin d'éviter qu'ils tombe en de mauvaises mains.

1

Identifier les **risques et menaces** de votre établissement (contacter : mairie, préfecture...)



2

Constituer un **groupe PPMS** (préparation et application des consignes)



3

Définir les **zones de mise en sécurité**



4

Prévoir les **plans logistiques** et matériel de premiers secours



5

Mettre en place une communication interne et des **dispositifs de diffusion de l'alerte**



6

Tester et faire valider le **PPMS** (mairie, inspection d'académie, rectorat, DDEC).



# RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

## 1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

## 2/ SE CACHER



## 3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



### VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
  - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
  - Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'**informations non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
  - Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place\_Beauvau et @gouvernementfr

# QUE FAIRE EN CAS D'EXPOSITION À UN GAZ TOXIQUE

AVANT L'ARRIVÉE DES SECOURS, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER LA VIE...

**1** Protégez votre nez et votre bouche par tous les moyens possibles : mouchoir, foulard ou tissu humides



**2** Même si vous vous sentez mal, ne vous allongez pas, ne vous asseyez pas, vous pourriez ne plus vous relever.



**3** Quittez rapidement les lieux semblant présenter un danger (si odeur anormale, si des personnes larmoient ou font des malaises...)



**4** Si vous apercevez des gens en train de s'évanouir ou de suffoquer, aidez-les à sortir de la zone sans revenir sur vos pas.



**5** Une fois à distance et à l'abri, retirez délicatement votre première couche de vêtements, sans en toucher l'extérieur et cherchez à les isoler, si possible dans un sac plastique (type sac poubelle) ou sinon les mettre au sol à distance de soi et les indiquer à l'arrivée des secours. Si vous le pouvez déshabillez-vous complètement et lavez-vous les mains à l'eau et au savon.



**6** Utilisez votre portable uniquement pour alerter les secours en précisant votre emplacement et s'il faut intervenir rapidement sur un cas grave.

Pompiers : 18 ou 112  
SAMU : 15

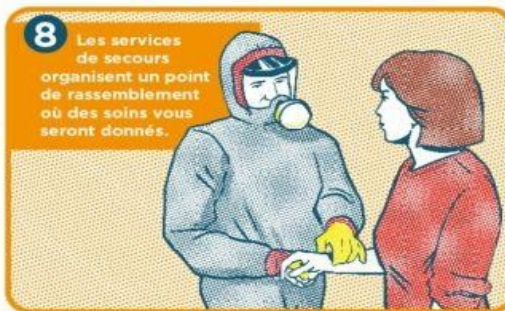
**18**  
**112**  
**15**  
**114**



**7** Ne rentrez surtout pas chez vous. Ne vous rendez pas de vous-même à l'hôpital. Attendez impérativement les secours et suivez leurs consignes, vous risqueriez de contaminer vos proches !



**8** Les services de secours organisent un point de rassemblement où des soins vous seront donnés.



**9** Ne serrez pas les mains, ne buvez pas, évitez de vous frotter le visage, ne mangez pas, ne fumez pas.



RESTEZ CALME, VOUS FACILITerez L'ORGANISATION DES SECOURS ET DES SOINS.



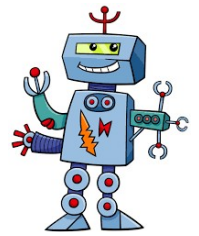
## ATTENTION !

Certains symptômes graves peuvent survenir plusieurs heures après l'intoxication. Dans ce cas, appelez sans tarder le 15, rappelez que vous étiez dans la zone toxique et suivez les consignes que l'on vous donnera. Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place\_Beauvau et @gouvernementfr Restez à l'écoute des consignes des autorités publiques.





# LE NUMERIQUE



## LE PLAN NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

Si la priorité de l'Éducation nationale porte sur les apprentissages fondamentaux - lire, écrire, parler correctement la langue française, compter, calculer - l'école doit également donner à chaque enfant les clés pour réussir dans une société irriguée par le numérique.

La révolution numérique est **une chance** pour l'école parce que les nouveaux outils offrent un potentiel de renouveau pédagogique important, pouvant améliorer l'efficacité et l'équité du système éducatif. Elle est aussi **un défi** parce que le développement rapide des usages du numérique oblige notamment à :

- Repenser les méthodes et les programmes d'enseignement ;
- Produire de nouvelles ressources ;
- Rénover les modes d'évaluation ;
- Revoir l'organisation des espaces et des temps scolaires.

## ATELIERS PERISCOLAIRES NUMERIQUES

Lors des différents temps périscolaires, les animateurs « multimédias » pourront proposer des ateliers sur le thème du numérique en prenant en compte ces différents objectifs :

- Éduquer les enfants aux usages d'internet et des réseaux sociaux.
- Améliorer l'appropriation des outils par les enfants (robotique, programmation...).
- Améliorer le lien école/périscolaire/famille grâce aux outils numériques de communication.



## **LISTE NON EXHAUSTIVE**

- La semaine du goût
- La grande lessive octobre et mars
- les ateliers « Numériques »
- Les Marmouzeries à Ste Anne.

# PROTOCOLES SANITAIRES JANVIER 2021

Les différents protocoles sanitaires nécessitent un réaménagement du temps de l'enfant ainsi qu'une organisation adaptée.

Les équipes d'animations (Animateurs et Atsem) ainsi que les agents de restauration s'efforcent de rendre ces changements le moins anxiogène possible pour les enfants.

**Actuellement à Savidan**, l'école forme une seule et même bulle regroupant tous les enfants des 3 classes. Seul le temps de repas a été modifié :

Les 3 classes mangent séparément :

Au premier service : la classe de TPS PS mange dans leur espace « cantine » et les PS MS mangent à distance des TPS PS dans leur espace «cantine »

Au deuxième service : la classe de MS GS mange dans leur espace « cantine » ainsi que 4 enfants de MS GS qui mangent dans leur espace « cantine »

**Actuellement à Morand :**

Il y a 3 bulles :

- les 2 classes de CP forme la première bulle
- les CE1, CE1-CE2 et les CE2 forment la deuxième bulle
- Les CM1 et CM2 forment la troisième bulle.

Les enfants de la classes Uliss sont répartis dans leur classe de niveau.

A la cantine toutes les classes mangent séparément indépendamment de leur bulle, c'est à dire que seul le moment de « restauration » lorsque les enfants ne portent plus leur masque, une vigilance est accrue afin d'éviter au maximum le brassage entre les élèves de classes différentes.

Dans chacun des 2 services il y a des espaces identifiés dans le réfectoire et espacés entre les classes. Les enfants mangent à une distance d'1m entre eux.

**1er Service :**

CP A  
CE1  
CE1-CE2  
CE2  
3 ULIS

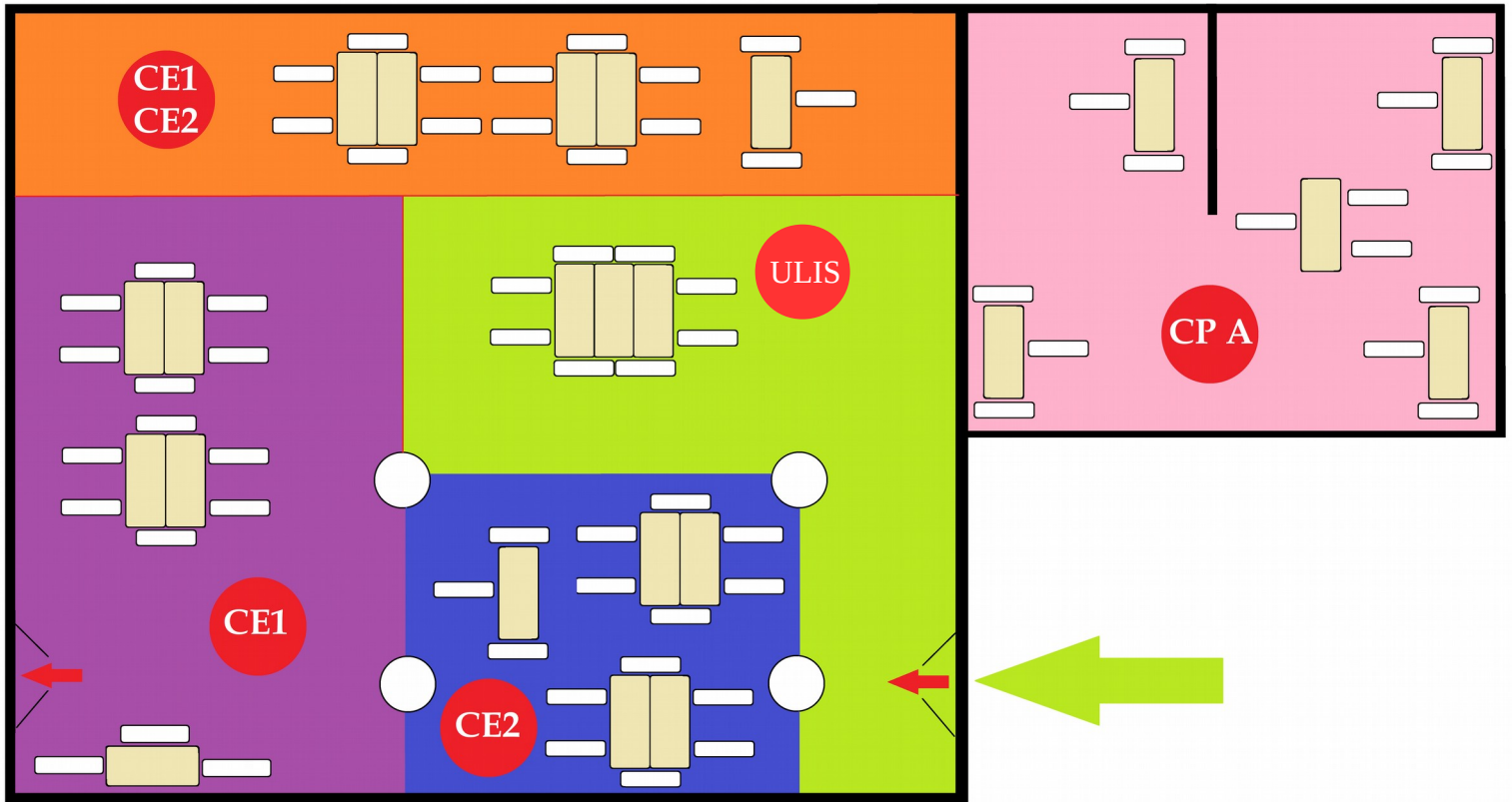
**2 ème service :**

CP B  
CM1  
CM2  
9 ULIS

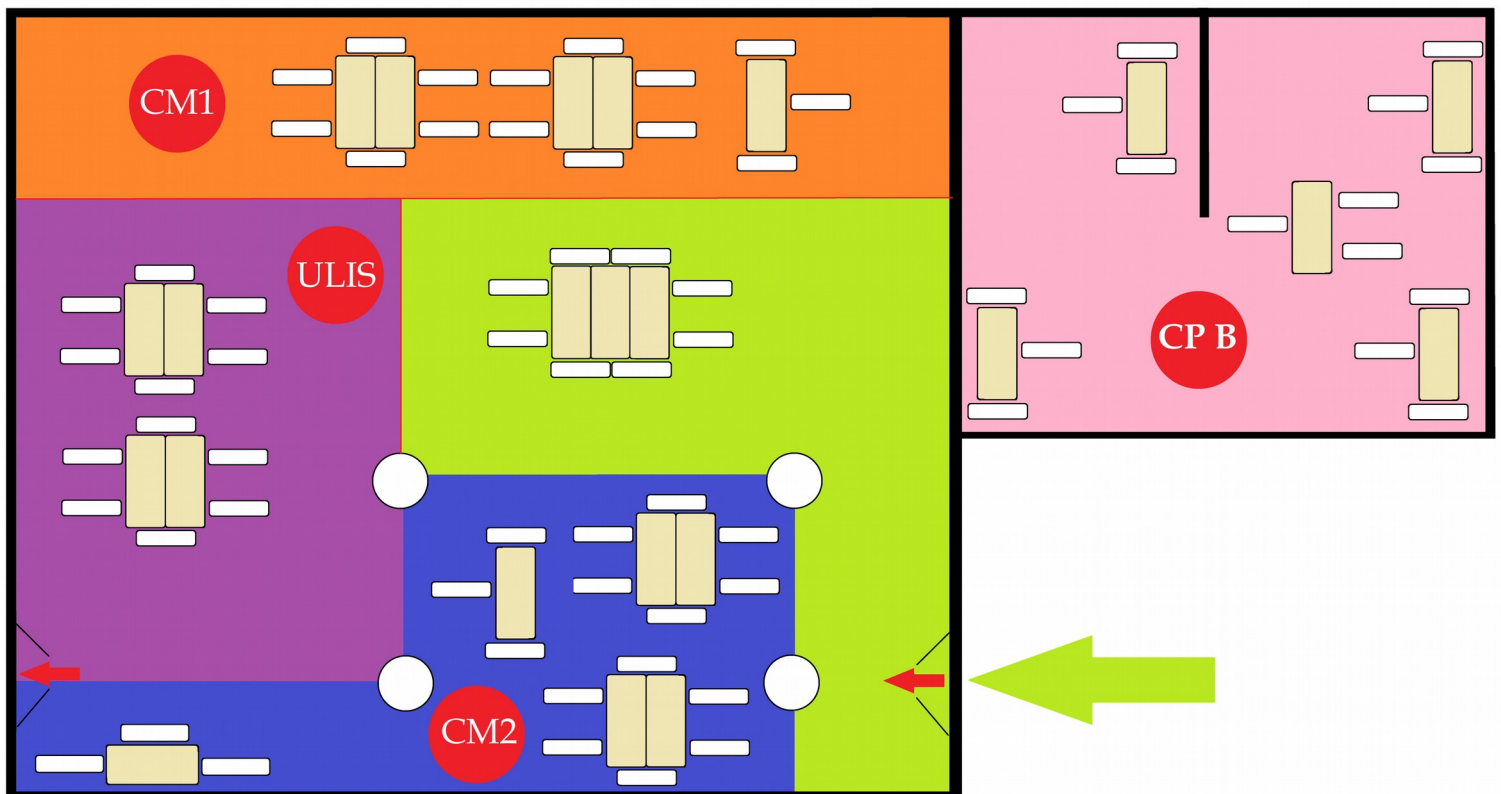
*Voir les plans de service ci-dessous.*



## Plan de table du premier service MORAND (à partir du 18 janvier 2021)

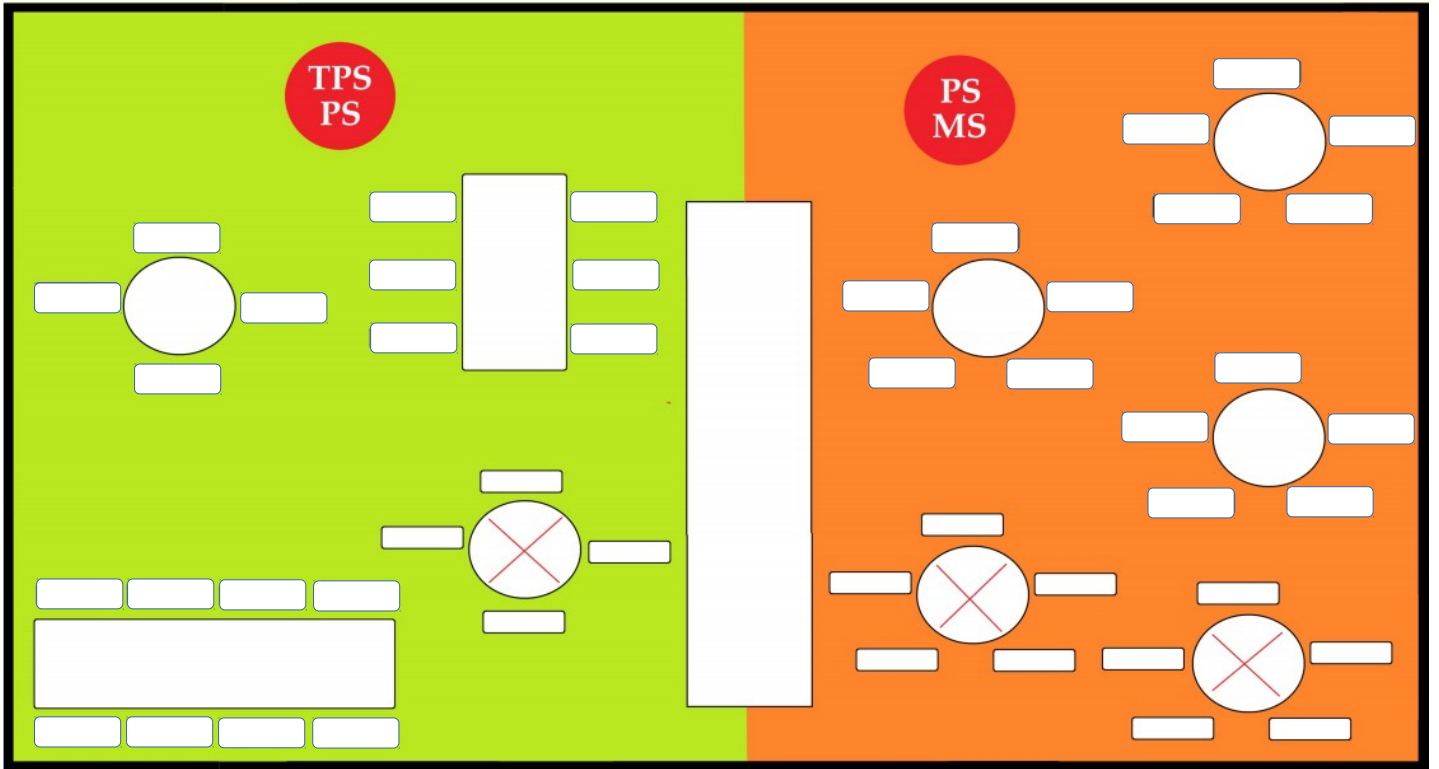


## Plan de table du deuxième service MORAND (à partir du 18 janvier 2021)



# PREMIER SERVICE

Savidan



# DEUXIEME SERVICE

Savidan

